

# Bulletin Municipal



## Les vœux du maire et de la municipalité

Tourouzelloises, Tourouzellois, Chers concitoyens,

Bonjour à toutes et à tous, notamment à ceux que je n'ai pas encore salués,

C'est avec plaisir que je voudrais partager avec vous les points clés de mon discours lors de la Cérémonie des vœux, qui a eu lieu le 10 janvier 2026, à la salle Jean Moulin.



### Accueil des participants

J'ai le plaisir d'accueillir

- M. Sébastien Gasparini, Vice-Président du Département. J'ai profité de sa présence pour le remercier de l'appui considérable qu'il a apporté à la commune lorsque celle-ci a sollicité des subventions. Sans les aides du Conseil départemental, de l'Etat à travers la DETR et de l'Agence de l'eau, il eut été impossible d'entreprendre les travaux que vous connaissez au cœur du village
- Et de nombreux Présidents d'associations

*Je voudrais excuser :*

Mme Valérie Dumontet, Vice-Présidente du Département, atteinte par une grippe tenace qui a œuvré aux côtés de Sébastien pour le développement de notre commune,

M. André Hernandez, Président de la CCRLCM qui a aidé la commune au maximum de ce qu'elle pouvait faire pour les travaux au centre du village, avant de financer la pose de vannes et de compteurs intelligents sur les têtes de secteur.

### Hommages

Avant d'évoquer les réalisations de l'année écoulée, je voudrais rendre hommage aux Tourouzellois qui ont donné de leur personne pour le village lors de l'année passée :

- Le Président du Comité d'animations municipales, Yvon Gascoin, et toute son équipe qui au moins une fois par mois ont animé le village par leurs initiatives festives et culturelles, dont la dernière début décembre, le marché de Noël, a été une véritable réussite, de l'aveu unanime des exposants et des visiteurs.
- Le Président des Amis du Patrimoine, André Fraisse, qui avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, mobilise de nombreux habitants du village pour sauver et mettre en valeur le patrimoine local en particulier dans le secteur de la Bade.
- Mme Michèle Degalle, M. Thierry Frebling, Mme Sylvie Cassaigne et Mme Corinne Sala qui redonnent vie à la bibliothèque municipale.
- Nos institutrices Mesdames Agnès Clément et Sabrina Merle se sont aussi fortement investies dans la vie communale, que ce soit avec le Comité d'animations, Les Amis du Patrimoine, la Bibliothèque ou avec la municipalité lors de cérémonies aux Monument aux Morts. Merci à elles et à leurs élèves.
- Je ne saurais oublier notre ami Jean-François Castaing, Président de l'Amicale des Ausines et correspondant local de l'Indépendant, malheureusement absent aujourd'hui.

Ainsi, la vie d'un village ne dépend pas que de son conseil municipal. Certes, celui-ci joue un rôle à travers les subventions qu'il octroie mais elle dépend aussi du dynamisme de sa vie associative. Merci à tous ces bénévoles.

Je voudrais également rendre hommage :

- aux adjoints Sébastien, Suzanna, Patrick, à Marie-Andrée qui s'est occupée de l'intendance aujourd'hui, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Conseil municipal pour leur investissement sans compter, à la cause commune. Ils ont su affronter les difficultés rencontrées tout au long de l'année et rester unis.
- et aux salariés de la commune :
- Et saluer notamment l'arrivée de Nathalie Guille en février dernier qui intervient tant au niveau de l'Agence postale que du secrétariat de mairie.
- Après avoir accumulé les pépins physiques en 2024, Jérôme Deswaerte nous est revenu en 2025 en pleine forme.
- Rien à signaler, côté santé, pour Stéphanie et Wioletta,
- A noter également que Yvan Sarda a connu en 2025 sa dernière année de pleine activité. Il va prochainement nous quitter pour faire valoir ses droits à la retraite.

En 2025, notre communauté s'est enrichie d'une seule naissance alors que 5 d'entre nous nous ont quittés. Je ne voudrais pas non plus oublier Jérôme Thièble parti brutalement et bien trop tôt la semaine passée. Par ailleurs, 1 seul mariage a été célébré, comme l'année précédente.

## Principaux faits de 2025

Une nouvelle fois, c'est la sécheresse qui, après celles de 2023 et 2024, a marqué notre village et son alimentation en eau potable. L'eau potable tant au niveau de la ressource que de la distribution a marqué cette année 2025, à travers deux grandes décisions :

- Celle d'adhérer à Réseau 11 pour ce qui concerne la ressource au 1er janvier 2025
- Celle d'adhérer à la Régie de la CCRLCM au 1er janvier 2026 pour ce qui concerne la distribution de l'eau et l'assainissement collectif.

### Sécheresse et alimentation en eau potable

À la suite de la défaillance du puits des Tuilleries, nous avions dû avoir recours tant en 2023 qu'en 2024 à une alimentation en eau par camions citerne. Ce fut encore malheureusement le cas en 2025.

### L'adhésion à Réseau 11 au 1er janvier 2025

Tout au long de l'année 2024, nous avons tissé des liens étroits avec le syndicat Réseau 11 qui a débouché sur notre adhésion à compter du 1er janvier 2025. Les premiers fruits de cette collaboration se sont traduits à l'automne 2025 par la mise en service et l'inauguration, quelques jours après, de la liaison Château d'eau de Homps-Puits des Tuilleries de Tourouzelle. C'était fin novembre 2025. Cette tranche de travaux est la première d'une série visant à sécuriser l'alimentation en eau des communes du nord de la CCRLCM.



Je voudrais, à cet égard, souligner que cette première tranche n'a pu être réalisée que grâce à l'adhésion de la commune de Homps à Réseau 11 et à la mutualisation de la ressource en eau qui en est suivie et à l'action déterminante de Hervé Baro, 1er vice-président du Département, de nos deux conseillers départementaux, et de celle de André Viola, Président de Réseau 11 et de son équipe dont nous avons pu, tous, mesurer le professionnalisme.

J'ajoute que les 7 à 8 permis de construire qui avaient été suspendus par décision préfectorale au motif d'une ressource eau insuffisante peuvent à nouveau être délivrés. Tous les propriétaires concernés ont été prévenus et les premiers permis ont été validés dès décembre.

### L'adhésion à la régie de distribution d'eau et d'assainissement collectif de la CCRLCM

Celle-ci est effective depuis le 1er janvier 2026. 27 autres communes ont, comme Tourouzelle, adhéré à cette régie. Toutes ces communes ont exprimé une volonté de travailler ensemble dans un souci de maîtrise des coûts, d'optimisation des moyens et des subventions.

Je vous rappelle que le schéma directeur que nous avions initié en 2023 a chiffré les travaux à réaliser sur le seul réseau de distribution d'eau potable : ils s'élevaient à 1, 270 millions d'€.

J'ajoute, cependant, que nous avons, fin 2025, commencer à faire procéder à la pose de compteurs d'eau dits « intelligents » en tête de trois secteurs. Le but est de traquer très rapidement les fuites sur le réseau ainsi que les éventuels branchements pirates. Nous comptons progressivement améliorer le rendement du réseau de distribution en passant de 77% à 85%. A ce sujet, je voudrais remercier le Président Hernandez et la CCRLCM qui a aidé la commune à hauteur de 50% du montant des travaux.

### ***La rénovation du centre-village que nous avons appelée « Construisons demain »***

Il s'agit d'un projet de réhabilitation globale du centre du village qui vise à le rendre plus attractif avec des interventions qui portent à la fois sur le secteur public, aménagements de surface et réfection des réseaux souterrains d'eau et d'assainissement, et le secteur privé, maisons abandonnées.



C'est un projet ambitieux qui s'étalera sur plusieurs mandats.

Après une année 2024 de préparation à cet immense chantier nous sommes passés dans la phase de réalisation des travaux dans le secteur 1 qui s'étend autour de la Place de la République et de ses accès par la rue Marcelin Albert, la rue Molière et la rue des Jeïches, de la Placette, de l'impasse Saint Louis et de la rue de l'église.

Les travaux sur les canalisations d'eau et d'assainissement sont quasi terminés. Il ne reste qu'à procéder à l'élévation de deux murs en béton et d'une dalle pour boucher le trou béant sur le rond-point la place de la République, de part et d'autre et au-dessus du réseau d'eau pluviale en provenance des Louades.

Ceux relatifs aux contreforts sur les murs de la maison Bessieux et du Toucadou et du mur de liaison entre les deux sont en cours.

Les travaux relatifs aux sols devraient débuter dans la deuxième quinzaine de janvier.

Il est à noter qu'en plus des travaux initialement prévus, la commune a mandaté l'entreprise Chanut pour refaire le toit et la façade sud du Toucadou. La réfection de la façade ouest était quant à elle prévue au marché de démolition.

### ***La poursuite de la récupération des maisons abandonnées***

Pour cela, nous, c'est surtout Patrick, travaillons en lien étroit avec les services des impôts pour récupérer des biens sans maître ou nous essayons de traiter à l'amiable avec les propriétaires quand cela est possible.



La remise des héritiers Amouroux, route de Lézignan était ainsi devenue propriété communale en 2024 de même que la « maison Saunders » rue de l'église. La première était considérée comme bien sans maître alors que la seconde a été acquise à l'amiable. La remise Amouroux a été revendue aux époux Perramond pour y construire studio et garage. Les élévations de murs de la maison Saunders ont été démolis. Le terrain ainsi libéré et la parcelle voisine appartenant à M. Chibani seront transformés en parking ombragé.

A ce sujet, je voudrais vous dire que nous avions lancé début 2025, une procédure d'expropriation de la parcelle Chibani. Celle-ci n'a pas été conduite à son terme ; l'intéressé ayant finalement accepté une vente à l'amiable qui devrait être signée dans les prochaines semaines.

En 2025, c'est la maison Goodchild à l'entrée de la rue Molière dont le toit est passé à travers qui a été acquise. Il est prévu là aussi de la démolir et d'y créer un parking.

Quant à la maison Perveux en très mauvais état, une proposition d'achat a été transmise à la juge des tutelles du tribunal judiciaire de Narbonne. A ce jour, la mairie n'a toujours pas reçu son accord.

## **Le PLU**

Je vous rappelle que depuis 2008, date de son approbation, le PLU était en situation de blocage. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes lancés dans une procédure de révision. Celle-ci est enfin arrivée à son terme en 2025, après enquête publique et avis des administrations. Le PLU est donc opérationnel.

## **Autres investissements**

- A l'école : La climatisation a été installée dans les 3 salles de classe de l'école. Nous souhaitons à la fois procéder à une économie d'énergie, et mettre nos écoliers dans de meilleures conditions pour apprendre. Nous avons dû nous battre pour conserver nos deux postes d'enseignantes sur le village. Heureusement, tout cela s'est bien terminé.
- Les sites internet de la commune et Panneau Pocket ont achevé leur évolution en 2025 et sont maintenant pleinement opérationnels.
- A l'église : Les installations électriques ont été mises aux normes.
- Autre point important dont, je suis sûr, tout le monde se réjouira : c'est l'installation prochaine d'une antenne relai de téléphonie mobile à proximité du château d'eau des Jeïches. J'ai signé le mois dernier le récépissé de déclaration de travaux.
- La Bascule : un dossier très fragile : Après nous être appuyés sur les compétences de Suzanna, sur celles du bureau d'études Veritas pour mettre aux normes le local municipal, nous avons avec la CCI de l'Aude lancé une procédure de délégation de service public et retenu une gestionnaire désignée après appel de candidatures.

Nous avions mis beaucoup d'espoir en elle, mais très vite, il s'est malheureusement avéré que celle-ci n'entendait pas respecter le cahier des charges qu'elle avait pourtant signé, et ne payait pas toute ou partie de ses charges.

Un accord amiable avait été trouvé début novembre. Ses termes n'ont pas davantage été respectés. Il va de soi que le processus de recouvrement des sommes dues s'est trouvé relancé.

- Notre site internet ([www.Tourouzelle.fr](http://www.Tourouzelle.fr)) et Panneau Pocket ont évolué en 2024 vers plus de lisibilité, de convivialité et d'informations pratiques.

## **Projets 2026**

Je n'évoquerai pas, comme je le faisais chaque année les projets à venir. Ce ne sera pas le cas à l'occasion de ces vœux Non pas parce qu'il n'y en a pas, mais parce qu'en application de l'article L 52-1 du code électoral, je n'ai tout simplement pas le droit de le faire dans ce type de réunion.

## **Conclusion**

En mon nom personnel et au nom de l'ensemble de la municipalité, je ne voudrais pas terminer sans vous adresser à vous tous et à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2026, à commencer par des vœux de bonne santé. Mais aussi de paix.

Or, je constate, au vu de ces derniers jours, une dégradation rapide de la situation internationale qui n'incite malheureusement pas à l'optimisme. Le droit international semble, de plus en plus, menacé, voire rayé d'un trait de plume au détriment des états les plus faibles et au profit de certaines multinationales ou politiciens sans scrupules.

Je vous remercie.

*Serge Marret*

